

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 31/01/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240130-134371-DE-1-1

**Séance du mardi 30 janvier
2024
D-2024/42**

Date de mise en ligne : 02/02/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 30 janvier 2024, à 14h11,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H59 à 18H24

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Géraldine AMOUROUX présente à partir de 14h55, Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14h55, Monsieur Francis FEYTOUT présent à partir de 16h00.

Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 15h00 à 17h00, Monsieur Vincent MAURIN présent jusqu'à 17h45, Madame Léa ANDRE présente jusqu'à 17h59, Madame Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 17h59, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 17h59.

Excusés :

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Prévention et Promotion de la Santé. Soutien aux initiatives
en faveur de la santé. Adoption. Autorisation.**

Madame Fannie LE BOULANGER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux intègre dans sa politique de Santé Publique, des projets visant à permettre de renforcer le pouvoir d'agir et le bien être des personnes qui traduisent un des axes de notre contrat local de santé en cohérence avec notre plan de mandature qui est de favoriser l'émancipation tout au long de la vie.

Il s'agit également de développer l'accès aux soins des personnes et notamment des enfants qui en sont les plus éloignés et de contribuer à la réduction des inégalités territoriales de santé. Les deux projets de soutien qui vous sont soumis y répondent.

C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de soutenir le Mécénat chirurgie cardiaque pour son projet Tour de France Solidaire. Il s'agit de la participation au financement de l'opération d'un enfant atteint d'une malformation cardiaque issu d'un pays défavorisé dans lequel l'opération est impossible faute de moyens techniques et financiers.

Arrivé seul à Bordeaux, convoyé par des membres bénévoles de l'association Aviation Sans Frontières, son transport sera financé par ses parents. Il sera pris en charge à son arrivée par une famille d'accueil bénévole pour toute la durée de son séjour (en moyenne deux mois). L'équipe de chirurgie cardiaque du CHU de Bordeaux applique un forfait mis en place pour Mécénat chirurgie cardiaque.

Le soutien accordé à ce projet est de 9 000 euros.

Dans le cadre du conseil local de santé mentale de Bordeaux, nous soutenons l'association « La petite fille aux allumettes » qui anime des groupes thérapeutiques à destination des familles concernées par des deuils complexes, et organise des manifestations à destination du grand public et de sensibilisation des acteurs de terrain.

Le soutien accordé à ce projet est de 2 500 euros.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2024 Prévention de la Promotion de la Santé – Compte 65748 fonction 283 .

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions aux organisations comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

Non participation au vote de Messieurs Pierre HURMIC et Maxime PAPIN et Madame Isabelle FAURE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 janvier 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Fannie LE BOULANGER